2007-04223/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Le gouvernement du Québec annonce 11,5 M$ pour la rénovation du Palais Montcalm

Québec, 8 décembre 2003 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, et le ministre des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sam Hamad, annoncent une aide financière de 11,5 M$ à la Ville de Québec pour la rénovation du Palais Montcalm. De son côté, la Ville injectera 7,5 M$ dans ces travaux évalués globalement à 20 M$. La Société du Palais du Montcalm est chargée d'organiser une campagne de financement pour recueillir le 1 M$ restant. L'annonce a été faite en présence du maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier.

« La modernisation du Palais Montcalm donnera un nouveau souffle à cette scène qui a vu se produire les artistes d'ici et d'ailleurs dans toutes les disciplines des arts d'interprétation. Je me réjouis de savoir que les nombreux mélomanes de la région de Québec et de tout le Québec disposeront bientôt d'une salle de concert dédiée spécifiquement à la musique classique, et digne de la capitale », a déclaré Mme Beauchamp.

Par cette contribution de 11,5 M$, le gouvernement du Québec répond positivement à une demande prioritaire de la Ville de Québec. L'aide financière est consentie en vertu du programme de Soutien aux équipements culturels. Elle servira notamment à l'acquisition d'instruments de musique, à l'agrandissement et au rééquipement du plateau, à l'amélioration de l'acoustique, à la réfection de l'enveloppe extérieure du bâtiment et à la mise aux normes de ses composantes touchant la sécurité et le confort du public.

« L'annonce d'aujourd'hui démontre la volonté du gouvernement du Québec de travailler pour l'amélioration des installations de sa capitale. Il est clair que la ville et la région de Québec sortent gagnantes à la suite d'un tel investissement puisque les retombées économiques et culturelles profiteront, avant tout, à la communauté régionale », a indiqué M. Hamad.

Le Palais Montcalm, qui deviendra la résidence permanente des Violons du Roy, sera ainsi dotée d'équipements dédiés spécifiquement aux besoins d'un orchestre baroque. Il bénéficiera notamment d'instruments tels un orgue de concert, un clavecin, un pianoforte et des timbales baroques.

« Depuis des années, les efforts de la Ville ont permis de préserver et d'améliorer ce monument culturel, mais il restait une étape à franchir et, enfin, nous la franchissons aujourd'hui, s'est réjoui le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier. Les investissements confirmés permettront au Palais Montcalm de passer à une autre étape de son rôle majeur dans la capitale. »

Les travaux de rénovation, qui n'altéreront en rien le caractère patrimonial de ce bâtiment situé au cœur de l'arrondissement historique de Québec, devraient

commencer en janvier 2005 et la salle devrait être inaugurée en février 2006.

« La modernisation du Palais Montcalm nous fournit une occasion de plus de contribuer à la vitalité artistique de Québec et de toute la région. Elle donne aux Violons du Roy, ces grands ambassadeurs de la capitale et du Québec tout entier, un lieu à la hauteur de leur talent et de leur renommée artistique », de conclure la ministre de la Culture et des Communications.

Source :

Claude Rodrigue
Direction générale des communications
Tél. : 418 380-2363, poste 7217

Information :

Isabelle Melançon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture et des Communications
Tél. : 418 380-2310

Pierre Choquette
Attaché de presse
Cabinet du ministre responsable
de la région de la Capitale-Nationale
Tél. : 418 643-7295

Retour à la liste

Haut de page

© Gouvernement du Québec, 2007